
Compte-rendu du Conseil d'UFR Sciences et Techniques du 12 septembre 2025

Etaient présents :

M. IMHOFF Luc, Directeur de l'UFR.

Mmes BURILLER Juliette – CHABANNE Delphine – COMTE Virginie – DUBOIS Clarisse – LE GALLET Sophie – PIRIO Nadine – ROXIN Ana-Maria.

MM. BAO David – CARDOT Hervé – CARLET Guido – CARROZZA Sylvain – CAVRET Philippe – COILLET Aurélien – COUTURE Olivier – FINOT Christophe – FLEURAT-LESSARD Paul – GROSLAMBERT Mathys – GOUTON Pierre – LECLERQ Éric – MORAUX Thomas – ROBERTO DA GRACA Lestat.

Etaient représentés :

Mme ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa, procuration à Mme LE GALLET Sophie,

M. FAUCHER Olivier, procuration à M. FINOT Christophe,

Mme LANQUETIN Sandrine, procuration à M. LECLERQ Éric,

M. PARIS Luis, procuration à CARLET Guido,

Etaient absents et excusés :

Les personnes représentées,

Mmes ADAM Justine – BRUCHOT Sandra – DELBANO Alexandrine – GARCIA Aurélia – LOUIS Sandra – MOUTAKI Farah.

MM. M. AQUADJ Dany – BAKIR Toufik – CHAUSSARD Frédéric – GOUX Philippe – JOBEY Sébastien – MICHELOT Jules.

Etaient invités :

M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, excusé,

M. GENTIL Christian, Directeur LIB, présent,

M. GUERIN Stéphane, Directeur ICB, excusé,

M. HERTZ Edouard Dominique, Directeur du département de Physique, présent.

M. HIERSO Jean-Cyrille, Directeur ICMUB, excusé,

M. MASSUYEAU Gwénaël, Directeur IMB, excusé,

Services centraux de l'UFR :

Mme BARDOLLET Angélique, Responsable antenne financière, excusée,

Mme DURY Pierrine, Responsable Service Scolarité, présente,

Mme LAVIER Sylvie, Secrétariat de direction de l'UFR, présente,

M. MILLARDET Jean-Baptiste, Responsable administratif de l'UFR, présent.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 06/06/2025
2. Informations du Directeur
3. Calendrier 2025/2026
4. Mesures transitoires de préparation aux métiers de l'enseignement pour les L3
5. Questions administratives et financières
6. Questions diverses

M. Imhoff ouvre la séance à 10h30.

Après lecture des procurations, M. Imhoff demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de séance.

M. Thomas MORAUX indique qu'il souhaite intervenir sur le congé menstruel.

1. Approbation du relevé de décisions de la séance du 06 juin 2025 :

M. Imhoff présente le compte-rendu du conseil d'UFR du 06/06/2025 au vote.

Le compte-rendu du conseil d'UFR du 06/06/2025 est approuvé à l'unanimité.

Vote :

Pour : 25 – Contre : 0 – Abstention : 0

2. Informations du Directeur :

E. Hertz : est-ce que l'UFR bénéficie toujours des heures LAS en L2 ? Si oui quand pourra-t-on commencer à les utiliser ?

L. Imhoff : On devrait toujours bénéficier de 30 heures. Il y a une commission de la pédagogie lundi où la question sera abordée.

M. Imhoff fait un point sur les actualités du moment.

- Effectifs :

Les effectifs sont globalement stables en licence, même si la répartition n'est pas homogène entre les départements.

L3 : maintien en physique et maths, légère baisse en chimie et hausse en informatique et SPI.

Masters : les chiffres stabilisés ne sont pas encore disponibles.

- Travaux :

- Ajout de point d'eau à venir : l'ajout de fontaines à eau est à l'étude dans le hall du bâtiment Mirande et dans les locaux du LIB.
- La salle de convivialité en BS18 est terminée et ouverte à l'utilisation (une communication a été faite lors du pot de fin d'année en juillet dernier et par e-mail à la rentrée).
- Douches (aile C) : les travaux sont bien avancés, il reste des finitions qui sont en cours avant l'ouverture à l'utilisation.

P. Fleurat-Lessard : est-ce que des ventilations sont prévues dans les douches ?

L. Imhoff : normalement, c'est bien prévu dans le devis EIMI.

- Salle de TP C 206 : les travaux ont bien avancé pendant l'été et les derniers aménagements sont en cours.

- Secrétariat du département de maths : les travaux sont en cours mais une opération de désamiantage sera nécessaire et risque de retarder les travaux.

3. Calendrier 2025/2026 :

Mme Pierrine DURY présente le calendrier universitaire 2025/2026 car trois dates étaient manquantes lors du vote du dernier conseil d'UFR :

- Le master T2MC
- Le master PPN
- Le master QuanTEEM

Vote :

Pour : 25 – Contre : 0 – Abstention : 0

4. Mesures transitoires de préparation aux métiers de l'enseignement pour les L3 :

L'accès aux concours de l'enseignement se fait maintenant en fin niveau L3.

3 formations sont concernées : PC (2 étudiants), maths (14 étudiants), mécanique (1 ou 2 étudiants).

Nous restons dans l'attente de savoir si les heures pourront être financées par l'UBE cette année, mais il s'agira d'une aide ponctuelle pour l'année universitaire et les heures devront être intégrées dans les maquettes dès l'année prochaine.

- C. Finot : On ne connaît pas encore les conditions du concours.
Les trois disciplines sont différentes.
Dans d'autres université, il n'y aura pas forcément de dispositif spécifique, il faut essayer de prévoir un dispositif qui pourra être amélioré par la suite.
- E. Hertz : Que se passe-t-il si nous n'avons pas de financement de l'université ? Est-ce qu'on met en place quand même le dispositif ?
- L. Imhoff : On peut décider dès maintenant de la prise en charge et d'un autofinancement si l'université ne finance pas si vous le souhaitez.

1) Sur les mesures transitoires :

Vote :

Pour : 25 – Contre : 0 – Abstention : 0

2) Sur la mise en place du dispositif :

S'il y a un financement de l'université, on utilisera les heures au mieux, mais s'il n'y a pas de financement, la proposition est de financer sur ressources propres à concurrence de 60h par licence.

Vote :

Pour : 25 – Contre : 0 – Abstention : 0

5. Questions administratives et financières :

- 1) Convention de formation « Sensibilisation manipulation extincteurs » à destination des étudiants du master QESIS, réalisée par l'ERTF le 30/09/2025 (cf. convention en PJ) ;
- 2) Convention de renouvellement GIS ADIREM 2026-2030 (cf. convention en PJ) ;

- 3) Convention EUR EIPHI dans le cadre du versement par UMLP des heures complémentaires réalisées par les enseignants de l'UFR à destination des masters concernés pour un montant de 16 530,59€, année 2023/2024 et 2024/2025 (cf. convention en PJ) ;
- 4) Contrat ETS (TOEIC 2025/2026).

Vote :

Pour : 25 – Contre : 0 – Abstention : 0

- 1) Formation ERTF master QESIS le 30/09/2025 pour un montant de 880€ H.T. (bon de commande en PJ) ;
- 2) Versement d'un montant de 150€ à madame Estelle BASSET, doctorante, par l'école doctorale Carnot Pasteur au titre du prix de la meilleure communication orale en Mathématiques lors de la journée de l'ED le 26/06/2025 (lettre PJ) ;
- 3) Versement d'une subvention de 600€ par l'école doctorale Carnot Pasteur à l'association DMD (lettre en PJ) ;
- 4) Versement d'une aide à la mobilité de 1 000€, à monsieur Ahmed Ramzi HOUALEF, par l'école doctorale SPIM (attente lettre formelle en PJ) ;
- 5) Sorties d'inventaire de 253 matériels informatiques (fichier excel en PJ) ;
- 6) Remboursement par le collège de Semur-en-Auxois de 216,30€ au titre des frais de transport du 6ème collégien finaliste FDLS 2025, avancés par l'UFR et non pris en charge par le règlement du concours (cf. mails en PJ) ;
- 7) Versement d'une subvention de 300€ par la FFCD, dans le cadre de la FDLS 2025 ;
- 8) Cotisation annuelle de 250€ par l'IREM dans le cadre du renouvellement du GIS ADIREM ;
- 9) Versement de 16 530,59€ par UMLP au titre des heures complémentaires réalisées par les enseignants de l'UFR à destination des masters EUR EIPHI (convention en PJ) ;
- 10) Tarifs TOEIC 2026 ;
- 11) Adhésion AFIG 2025/2026 pour Mme Céline ROUDET, LIB : 100€ (cf. bulletin en PJ).

Vote :

Pour : 25 – Contre : 0 – Abstention : 0

6. Questions diverses :

- T. Moraux : Il y a eu un problème de communication sur le congé menstruel de la part de l'université, c'est une demande portée par l'UNEF.
Il y a eu peu d'interventions dans les réunions de rentrée à l'exception de Mirande même si quelques réunions ne l'ont pas évoqué.
On demande une communication claire dans les réunions de rentrée même si on comprend que la mise en place soit progressive.
- L. Imhoff : Il y a eu un message de la vice-présidente à destination de tous les responsables pédagogiques, donc une forme de communication a été faite, même si on peut toujours améliorer.
- T. Moraux : Il faut rappeler que la déclaration se fait par une attestation sur l'honneur, c'était décidé sur les conseils du SSE et du vice-président étudiant.
On souhaite que le principe d'une déclaration sur l'honneur soit conservé à l'avenir.
Pour améliorer la prise en compte du problème, on pourrait envisager une augmentation du nombre de jours et la création d'un congé menstruel pour les personnels.

M. Imhoff lève la séance à 11h17.